

06 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 6 février 2004

Fourniture d'électricité pour la Régie des Bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à organiser un appel d'offres général en vue d'obtenir le tarif le plus avantageux, pour la fourniture d'électricité aux bâtiments gérés et loués par elle en Région flamande.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la Régie des Bâtiments à organiser un appel d'offres général en vue d'obtenir le tarif le plus avantageux, pour la fourniture d'électricité aux bâtiments gérés et loués par elle en Région flamande.

Il sera stipulé dans ce cahier des charges, que la Régie des bâtiments agit au nom et pour le compte des services occupants. La Régie n'imputera pas d'indemnité pour son intervention.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>